

Auch, le lundi 12 mars 2018

COMPTE-RENDU de,  
L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE (2<sup>ème</sup> session)  
Du 12 mars 2018 à 9 H 30, salle de réunion du CDOS.

**PRESENTS** : DUMONT Jean-Jacques. AZZOLA Danielle. BERINO Francis. BETRACQ Maité. BRUSSIAU Jacques. DENARNAUD Monique. DUMONT Claire. FABBRO Andrée. FERREIRO Louise. GAINON Gérard. GAMOT Martine. LOFFREDO Richard. MANZI Gilbert. MESSELIER Martine. MONGE Simone. PETITJEAN Norbert. VITALI Jacques. Lucette FEDRIGO, représentant FEDRIGO Bruno. GAMOT Gérard. VALLEREAU Martial.

Le président Jean-Jacques DUMONT déclare l'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE ouverte à 9 H 30.

**ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE :**

1. Approbation des statuts de CODERS 32 :

- a. **LES STATUTS SONT APPROUVES A L'UNANIMITE PAR LES PRESENTS**, sans nécessité de quorum.
- b. Une première ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE avait eu lieu à PESSAN le 5 février 2018 :
  - o Le quorum n'avait pas été atteint et a nécessité la tenue d'une deuxième ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE ce jour. (Sans nécessité quorum)

2. Les statuts seront accessibles à tous les adhérents du CODERS 32, sur le site internet :

<http://www.coders32.com/>

Les Clubs du CODERS 32 communiqueront leurs statuts au CODERS 32 :

La partie qui concerne la RETRAITE SPORTIVE pour : 7 CLOCHERS - 32390 MIREPOIX. FOYER CULTUREL ET LAIQUE – PESSAN. LES SAGES DU LEES – LANNUX

Les autres clubs de la RETRAITE SPORTIVE du CODERS 32.

Les nouveaux clubs : CLUB DES RETRAITES SPORTIFS DU MIRANDAIS ET DE L'ASTARAC – MIRANDE ET LE CLUB DE LA RETRAITE SPORTIVE DU SAVES – SAMATAN. Les statuts ont déjà été approuvés par la FFRS.

9 H 45, La séance est levée. Le Président Jean-Jacques DUMONT remercie les membres du CODERS 32 présents.

Jacques Claude VITALI



Secrétaire du CODERS 32

Jean-Jacques DUMONT



Président du CODERS 32